L'accompagnateur

Parcours de vie

Marche à suivre 21 ans + - Habitation

Accompagner votre enfant dans la réalisation des adaptations à son domicile, s'il y a lieu

- Invitez-le à évaluer les besoins d'adaptations et d'aides techniques en fonction de ses besoins spécifiques, avec un professionnel de la santé
- Procédez ensemble à l'installation des équipements recommandés, en collaboration avec des professionnels de la santé au besoin

Consultez les ressources qui peuvent vous outiller : Ressources

Consultez le dossier : Adaptation du domicile

Bon à savoir

- Selon votre ville, il est possible de s'inscrire au Programme d'aide à l'évacuation d'urgence, renseignez-vous auprès de votre municipalité.
- Les adaptations domiciliaires sont axées sur les aides techniques pour améliorer l'accessibilité auditive (systèmes d'alertes visuelles, dispositifs d'amplification…)
- Vous pouvez demander à votre municipalité l'installation d'un panneau de signalisation dans votre rue pour inciter les conducteurs à ralentir. Les municipalités peuvent choisir d'accepter ou non son installation.

Accompagner votre enfant dans la réalisation des adaptations à son domicile, s'il y a lieu

- Invitez-le à évaluer les besoins d'adaptations et d'aides techniques en fonction de ses besoins spécifiques, avec un professionnel de la santé

- Procédez ensemble à l’installation des équipements recommandés, en collaboration avec des professionnels de la santé au besoin

Consultez les ressources qui peuvent vous outiller : Ressources

Consultez le dossier : Adaptation du domicile

Bon à savoir

- Selon votre ville, il est possible de s'inscrire au Programme d’aide à l’évacuation d’urgence, renseignez-vous auprès de votre municipalité.

Pour plus d’informations, consultez le site web de l’accompagnateur : laccompagnateur.org

Généré le : 5 novembre 2026

© L’accompagnateur — La référence pour personnes handicapées. Tous droits réservés.